

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2017 – 03 - 04

Séance du 28 mars 2017

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 28

Représentés : 3

Absents excusés : 2

L'an deux mille dix-sept, le vingt huit mars,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,
SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,
JOANNON, LE VAN DA.

**CONSEIL
DEPARTEMENTAL
DU VAR**

**DEMANDE GLOBALE
D'AIDES FINANCIERES**

EXERCICE 2017

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, CIDALE,
GIACALONE, LALESART, MANFREDI, ORSINI, TROGNO,
VIDAL, Messieurs, BUONCRISTIANI, CATTUI, GIULIANO,
GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, PATOILLARD, ROCHE,
SAOUT, VALENTIN.

Etaient représentés :

Conseillers Municipaux : Mesdames Angèle BERTOIA (procuration
à Madame Marguerite TROGNO), Stéphanie LEITE (procuration à
Madame Elisabeth LALESART), Olivia MOTUS-JAQUIER
(procuration à Monsieur Pierre LUCIANO).

Etaient absents excusés :

Conseillers Municipaux : Madame Marie-Claire PELOT-
PAPPALARDO et Monsieur Jean-Luc BERNARD

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire appelle l'attention du Conseil Municipal sur la nécessité de présenter deux opérations.

1. La première consiste en **la requalification des espaces de stationnement situés quartier des Lecques (nouveau port). Cette opération constitue la phase 6 du projet d'aménagement, de requalification, de sécurisation et de mise en accessibilité du quartier des Lecques.**

Ce projet permet de mettre en accessibilité les espaces de stationnement et leurs abords, de créer un cheminement PMR et un aménagement pour les deux roues.

Les travaux consistent à :

- La création de cheminements accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- La création des réseaux ;
- L'aménagement de places de stationnements et la création de places accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- La mise en place d'éclairage public ;
- La création d'un espace de stationnement pour les deux roues ;
- L'aménagement paysager ;
- La fourniture et la pose de mobilier urbain.

Les travaux comprennent :

- Les terrassements généraux,
- La fourniture et pose de bordures de trottoirs, de regards et caniveaux,
- La réfection et la mise en place des réseaux,
- La création d'espaces verts,
- La fourniture et pose de mâts d'éclairage public,
- La mise en œuvre d'enrobés,
- La mise en œuvre de revêtements de pavés,
- La fourniture et mise en place de mobilier urbain.

2. Par ailleurs, la Commune organise en 2017 la **Biennale d'Aquarelles du Centre d'Art Sébastien.**

Cette Biennale de l'Aquarelle accueille des peintres de renommée internationale (américain, australien, japonais, ...), et ce depuis 2011.

Compte tenu de sa qualité, de sa renommée, et des retombées économiques très favorables pour la Commune, il est proposé de solliciter le soutien du Conseil Départemental du Var pour la promotion et la valorisation de cette manifestation.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée Communale de retenir la programmation suivante et l'invite à se prononcer sur ces opérations pour laquelle la Commune sollicite des aides financières auprès du Conseil Départemental du Var :

OPERATIONS	COUT ESTIMATIF HT	AIDE FINANCIERE SOLLICITEE
Aménagement du quartier des Lecques - Requalification, sécurisation et mise en accessibilité - Phase 6 Parking du nouveau port des Lecques et abords	670 000,00 €	200 000,00 €
Biennale d'Aquarelles du Centre d'Art Sébastien – Edition 2017		5 000,00 €
Total Général de la demande de soutien		205 000,00 €

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

Adopte l'exposé qui précède,

Décide d'exprimer la demande globale d'aides financières du Département pour l'année 2017, telle qu'elle ressort du programme exposé ci-dessus,

Autorise le Maire à solliciter les aides financières mentionnées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY